

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Hainaut**

Parc du Château de La Motte

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Hainaut  
Parc du Château de La Motte*

Nom du jardin	Parc du Château de La Motte
Date de création	vers 1780 ; vers 1797 ; de 1823 à 1847 ; à partir de 1980
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Honnelles
Coordonnées	rue de l'Eglise, 8 ; 7387, Montignies-sur-Roc ;
Localisation	Latitude : 50.3705755 Longitude : 3.731969100000015

## Historique

En 1540, à l'emplacement du château actuel se tenait une fortification appartenant - suivant la première mention des lieux connue - à Baudry, Seigneur de Roisin et de Montignies-sur-Roc. En 1611, la Maison Maisent rachète la propriété à François, Baron de Roisin. En 1686, le bien est acquis par Louis-Charles de Waziers-Wavrin, Seigneur de Rebreuviette et demeure ensuite dans la famille. Au XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le château se compose de quatre ailes disposées autour d'une cour, ceinturées de douves prolongées au sud par un vivier et un verger accessible par un pont-levis à l'est. En 1702, l'allure du château médiéval est modifiée par l'adjonction d'une façade de type hennuyer à l'ouest. Vers 1797, la propriété, aux mains du Comte Ernest du Chastel de la Howarderie, connaît quelques modifications comme l'illustre un plan datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle : certaines ailes du château, principalement au sud, sont supprimées, la propriété est emmurée et une nouvelle entrée est aménagée au nord, depuis la basse-cour. A l'est, des jardins réguliers sont tracés sur le versant surplombant le château. Depuis celui-ci, un axe central orienté vers le levant, passait au travers d'une cour occupée par un petit jardin régulier en croix, franchissait ensuite les douves et côtoyait deux petits bassins. Plus loin, la perspective orientée sur un petit pavillon se prolongeait au-delà de deux tracés en étoile à travers bois. Quelques années plus tard, un nouveau jardin régulier est redessiné à partir des principaux axes existants. Un plan de cadastre de 1817 représente cet état. Au-delà des douves, une esplanade circulaire agrémentée d'un bassin et précédée de parterres réguliers est le point de départ d'une patte d'oie à cinq bras plantés de charmilles à travers bois. Vers l'ouest, les douves du château sont prolongées par un aménagement en croix. En 1823, la Comtesse Virginie du Chastel de Howarderie, veuve de Denis de la Motte Baraffe de Bourquembroy, entreprend des travaux qui dureront jusqu'en 1847, apportant au château et au parc leur physionomie actuelle. Un plan figuratif daté 1871 permet d'apprécier l'importance des aménagements et des modifications opérés à cette époque. Le corps de logis est fortement réduit : sa moitié sud est amputée tandis qu'au nord, l'excroissance abritant sans doute une chapelle domestique et une tour - derniers vestiges du château médiéval -, est supprimée ainsi qu'une aile de la basse-cour. La façade est s'ouvrant sur le parc est reculée et plaquée d'un frontispice hybride mêlant des éléments décoratifs classiques et baroques. Le parc est dessiné à la mode anglaise : de nombreuses allées droites sont supprimées - à l'exception de l'axe central - et retracées en courbes dans les zones boisées. Les douves élargies sont intégrées au décor paysager grâce à un tracé assoupli et à de nombreuses plantations champêtres. Un espace potager emmuré est intégré au nord des dépendances où il jouxte l'ancien verger. Après une longue période d'abandon durant l'Entre-Deux-Guerres, les héritiers s'attèlent depuis quelques années à rendre au parc un caractère

plus formel, davantage en accord avec le style du château. Les anciennes percées vers l'extérieur sont retracées tandis que, dans les zones boisées, de nouveaux points de fuite sont axés sur la gentilhommière ou sur le plan d'eau.

## Description

**Éléments architecturaux :** La propriété est ceinturée par un mur d'enceinte en brique. Ce mur est percé de deux entrées : au nord-ouest, de hauts piliers en pierre sommés chacun d'une urne retiennent des grilles en fer ; au sud-ouest, depuis la place du village une grille flanquée de deux tourelles crénelées en brique dans le style Tudor annonce la propriété. Au nord-est du château, s'étendent les ailes (nord et est) des anciennes dépendances et remises à voitures en brique et pierre bleue, du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles.

**Éléments mobiliers :** L'extrémité est du grand axe qui traverse le parc est marquée par une colonne en pierre.

**Éléments végétaux :** A l'est du château, accompagnant le début des percées, alignements de buis (*Buxus sempervirens*). Sur le grand axe central, ancienne charmille (*Carpinus betulus*) aujourd'hui laissée à l'état naturel. Au sud-ouest, quelques platanes d'Orient (*Platanus orientalis*) et un remarquable chêne pédonculé (*Quercus robur*) certainement le plus vieil arbre de la propriété. Au sud, un peuplier picard (*Populus x canescens*) et en bordure du chemin longeant l'enceinte, une longue charmille (*Carpinus betulus*). Dans la cour d'honneur, un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*). Au nord des dépendances et proche du potager, un châtaignier (*Castanea sativa*) et un tilleul (*Tilia platyphyllos*). Dans le potager, deux haies de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Dans le verger, quelques vieilles hautes tiges fruitières et un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*).

**Potager :** Au-delà des dépendances vers le nord, le vaste potager emmuré comprenait une serre dont aucune trace n'est conservée. L'espace inutilisé durant près de trente ans, est actuellement converti en pépinière pour les besoins du parc. Au nord-est, quelques fruitiers âgés et déperissants attestent l'emplacement d'un ancien verger.

**L'eau :** Depuis le sud, un plan d'eau alimenté par une source et agrémenté d'une petite île se prolonge en étroit canal enjambé à l'est par une passerelle en béton et, au nord, par un pont en pierre. Ces éléments sont les derniers vestiges des douves qui ceinturaient jadis le château et ses dépendances. Au milieu de la grande perspective vers l'est, bassin circulaire dont les bordures de pierre ont été récemment confortées par du béton.

**État de conservation :** Abandonné et laissé sans soin durant l'Entre-Deux-Guerres, le parc a subi de nombreux dommages : les percées se sont peu à peu refermées, les charmilles ont repris leur port naturel, le potager et le verger ont été désaffectés, les nombreux parterres de gazon ont été envahis par le taillis, les berges du plan d'eau envahies par une végétation abondante, se sont partiellement effondrées tandis que les anciennes douves, partiellement conservées, se sont progressivement envasées le long des dépendances. Depuis les années 1980, d'importants travaux de remise en état du parc ont été conduits en prenant pour référence les anciens jardins réguliers : les trois percées tracées à travers bois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle depuis le rond-point ont été progressivement dégagées, le bassin consolidé par du béton et de nouvelles percées ont été créées pour valoriser le plan d'eau. Le potager a été converti en pépinière. De nouveaux topiaires ont été implantés aux abords directs du château.

**Maintenance :** Les grands travaux menés depuis une vingtaine d'années permettent le maintien des éléments anciens du parc et/ou leur restauration. Les allées fréquemment débroussaillées depuis les années 1980 participent à la lecture des perspectives. Les pelouses et les topiaires sont taillés régulièrement ; les zones boisées connaissent une phase continue de replantation et les prairies sont à nouveau fauchées. Le curage et la restauration des douves au nord permettraient de revaloriser les surfaces d'eau.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 43/3

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 51/1 (Roisin) Impr. coul. 1896.

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 51/1

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 51/1/2

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Hainaut  
Parc du Château de La Motte*

**Autre(s) source(s) cartographique(s) :**

Dessin d'après M. Watelet, le Patrimoine Cartographique de Wallonie, non daté (situation avant 1815). Extrait de la feuille 27, section 3 (Escaut/Sambre) des limites Pays-Bas-France.

Plan figuratif de la propriété de Montignies-sur-Roc, mesurée et arpentée par J.B. Boulard, géomètre du cadastre de la province du Hainaut, le 15 mai 1817 (Archives du château).

Plan figuratif de la propriété de Montignies, mars 1871 (Archives du château).

## Bibliographie

GENICOT Luc-Francis (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 2, p. 193.

D.H., « Le château de Montignies-sur-Roc », *La Maison d'Hier et d'Aujourd'hui*, n°14, juin 1972, p. 14-20.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** 8 hectares

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Didier Hoyos / Odile Moreau

**Date de création de la notice :** 2002-10-24

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** À la française